

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le cinquième jour de novembre deux-mille-dix-huit, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Francis Bélanger, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, André Drouin, Patrick St-Pierre, Martin Boulanger, Renaud Gosselin.

Mme la conseillère, Diane Rancourt. Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

1.0-OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire constate le quorum, la séance est ouverte.

2.0-ORDRE DU JOUR

Rés. 18-202

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉE

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 séance ordinaire du 15 octobre 2018

4.0 ADOPTION DES COMPTES

4.1 dépenses d'octobre 2018

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.0 LECTURE DU COURRIER

7.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 avis de motion et présentation du projet de règl. no 18-393 CONCERNANT LA
CONSOMMATION DE CANNABIS DANS LES ENDROITS PUBLICS

7.2 quittance finale en faveur du comité économique

7.3 ajustement du tarif du kilométrage accordé

7.4 engagement de personnel administratif

7.5 publication offre d'emploi adj. adm.

8.0 TRAVAUX PUBLICS

8.1 engagement de crédits

8.2 opérateurs en déneigement les fins de sem. et autre

8.3 engagement d'un 3^e employé de voirie/enl. neige

8.4 location tracteur Fendt saison 2018-19

9.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 avis de motion et présentation du projet de règl. no 18-394 relatif à la prévention incendie, les feux à ciel ouvert et les coûts pour les alarmes incendie non fondées

10.0 HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 collecte de plastiques à balles rondes

10.2 renouvellement contrat ordures

11.0 URBANISME

11.1 aide au fonctionnement Granit Évolution

11.2 promotion industrielle CEC

11.3 entrée d'eau Granit Évolution

12.0 LOISIRS & CULTURE

12.1 commandite Portes ouvertes Ferme Goutel

13.0 VARIA

. dossier forage Constructions de l'Amiante

. lumières de rues . protection hivernale sur le pont . déneigement St-Hilaire

. programme FEPTU

14.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

3.0-ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 séance ordinaire du 15 octobre 2018

Rés. 18-203

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE le procès-verbal de la dernière assemblée soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

4.0- ADOPTION DES COMPTES

4.1 dépenses & salaires d'octobre 2018

Rés. 18-204

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : André Drouin

Et appuyé par : Diane Rancourt

ET RÉSOLU d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme totale : 44 463,73\$ plus 20 477,76\$ en salaires pour la période 10.

ADOPTÉE

5.0-PÉRIODE DE QUESTIONS

Rés. 18-205

COMMANDITE DE SALLE : SOIRÉE NOUVEAUX ARRIVANTS

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : André Drouin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la salle de l'aréna soit offerte gratuitement le 25 décembre 2018 au comité d'accueil et intégration de Courcelles pour un souper/soirée des nouveaux arrivants et jeunes personnes seules.

ADOPTÉE

6.0-LECTURE DU COURRIER

7.0-ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 avis de motion et présentation du projet de règl. no 18-393 CONCERNANT LA CONSOMMATION DE CANNABIS DANS LES ENDROITS PUBLICS

7.2 quittance finale en faveur du comité économique

7.3 ajustement du tarif du kilométrage accordé

7.4 engagement de personnel administratif

7.5 publication offre d'emploi adj. adm.

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT NO 18-393 CONCERNANT LA CONSOMMATION DE CANNABIS DANS LES ENDROITS PUBLICS

Avis de motion est donné par la conseillère Diane Rancourt, qu'à une séance ultérieure, il y aura adoption du règlement #18-393 concernant la consommation de cannabis dans les endroits publics, la lecture de ce règlement sera dispensée puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent par le fait même à sa lecture. Mme la directrice a mentionné quel était l'objet de ce règlement ainsi que les conséquences de son adoption.

Diane Rancourt, conseillère no 3

Rés. 18-206

ADOPTION : PROJET DE RÈGLEMENT NO 18-393

ATTENDU QUE la Municipalité de Courcelles désire règlementer la consommation de cannabis dans les endroits publics;

ATTENDU QUE la Loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de ce règlement ;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles adopte le projet de règlement suivant :

PROJET RÈGLEMENT NO 18-393 CONCERNANT LA CONSOMMATION DE CANNABIS DANS LES ENDROITS PUBLICS, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QU'une consultation publique suivie de l'adoption du présent règl. soit tenue le 3 décembre à 20h;

QUE le conseil municipal mandate la Directrice-générale/Secrétaire-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche de consultation.

ADOPTÉE

Rés. 18-207

QUITTANCE EN FAVEUR DU COMITÉ ÉCONOMIQUE DE COURCELLES

ATTENDU QU'aux termes d'un acte reçu devant Me Yves Bouffard, notaire, le neuf juillet deux mille quinze (09-07-2015) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Frontenac, le vingt-deux juillet deux mille quinze (22-07-2015), sous le numéro 21 719 928, le Comité Économique de Courcelles a consenti une hypothèque immobilière en faveur de la Municipalité de Courcelles sur l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 099 827, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Frontenac, portant le numéro civique 104, avenue Industrielle, Courcelles, province de Québec, G0M 1C0;

ATTENDU QUE la Municipalité reconnaît avoir reçu toute somme due aux termes dudit acte.

ATTENDU QU'il est de l'intérêt de la Municipalité d'accorder quittance quant à ladite hypothèque en faveur du Comité Économique de Courcelles.

Pour tous ces motifs,

Il est proposé par : Patrick St-Pierre

Appuyé par : Gino Giroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

QUE la Municipalité de Courcelles accorde quittance totale et finale relativement à l'hypothèque et autres droits lui résultant de l'acte reçu devant Me Yves Bouffard, notaire, le neuf juillet deux mille quinze (09-07-2015) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Frontenac, le vingt-deux juillet deux mille quinze (22-07-2015), sous le numéro 21 719 928, laquelle affecte l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 099 827, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Frontenac, portant le numéro civique 104, avenue Industrielle, Courcelles, province de Québec, G0M 1C0, propriété du Comité Économique de Courcelles, le tout conformément au projet d'acte préparé par Me Sabrina Lepage, notaire, lequel projet est joint à la présente résolution pour en faire partie comme s'il y était reproduit au long.

QUE le conseil autorise le maire et la directrice générale à signer l'acte de quittance pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE

Rés. 18-208

AJUSTEMENT DE TAUX DU KILOMÉTRAGE

Proposé par : André Drouin

Appuyé par : Martin Boulanger

QUE dorénavant le taux du kilométrage accordé pour les déplacements autorisés pour la Municipalité soit de ,44¢.

ADOPTÉE

Rés. 18-209

ENGAGEMENT DE MARIE-ANDRÉE MAHEUX

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Patrick St-Pierre

QU'à compter du 29 novembre 2018, Mme Marie-André Maheux soit engagée pour voir à l'exécution de divers travaux de bureau en attendant de combler le poste d'adjointe administrative. Celle-ci effectuera une journée par semaine ou plus selon les besoins.

ADOPTÉE

Rés. 18-210

OUVERTURE DE POSTE EN ADMINISTRATION

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE soit publiée une offre d'emploi pour le poste d'adjoint(e) administratif(ive). Moyens de publication : site WEB page FB, Placement Québec, journal Notre Milieu.

ADOPTÉE

8.0-TRAVAUX PUBLICS

8.1 engagement de crédits

8.2 opérateurs en déneigement les fins de sem. et autre

8.3 engagement d'un 3^e employé de voirie/enl. neige

8.4 location tracteur Fendt saison 2018-19

Rés. 18-211

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : ENL. NEIGE

Proposé par : André Drouin

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE soit autorisée une dépense de 4 000\$ pour carburant, de 1 000\$ pour gravier 0^{1/2}, de 2 000\$ pour entretien de véhicules et divers, de 1 400\$ pour achat de chaîne pour la niveleuse et de 300\$ pour l'inspection du camion Ford. ADOPTÉE

Rés. 18-212

ENGAGEMENT D'UN OPÉRATEUR EN ENTRETIEN HIVERNAL SUR APPEL

Proposé par : Patrick St-Pierre

Appuyé par : André Drouin

QUE M. Daniel Poulin soit engagé comme opérateur en entretien hivernal sur appel au besoin, de jour, soir ou fin de semaine. ADOPTÉE

Rés. 18-213

ENGAGEMENT D'UN 3E EMPLOYÉ DE VOIRIE/ENL. NEIGE

Proposé par : Patrick St-Pierre

Appuyé par : André Drouin

QUE la Municipalité engage M. Benoit Roy comme opérateur de machinerie, son entrée en fonction est prévue le 3 décembre 2018. Cet engagement est conditionnel à une période d'essai satisfaisante de 6 mois et M. Roy devra avoir obtenu ses licences classe 3 à la fin de la période de probation afin de conserver son emploi chez nous. ADOPTÉE

Rés. 18-214

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : LOCATION D'UN TRACTEUR FENDTZ HIVER 2018-2019

Proposé par : Patrick St-Pierre

Appuyé par : André Drouin

QUE pour la saison hivernale 2018-2019, la Municipalité loue de Machinerie CH de Wotton un tracteur New Holland T7.245 année 2018 au coût de 13 500\$ pour la saison, 300h autorisée, si plus, les heures seront facturées au taux de 50\$/h. ADOPTÉE

9.0-SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 avis de motion et présentation du projet de règl. no 18-394 relatif à la prévention incendie, les feux à ciel ouvert et les coûts pour les alarmes incendie non fondées

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT NO 18-394 RELATIF À LA PRÉVENTION INCENDIE, LES FEUX À CIEL OUVERT ET LES COÛTS POUR LES ALARMES INCENDIE NON FONDÉES

Avis de motion est donné par le conseiller Gino Giroux, qu'à une séance ultérieure, il y aura adoption du règlement #18-394 relatif à la prévention incendie, les feux à ciel ouvert et les coûts pour les alarmes incendie non fondées, la lecture de ce règlement sera dispensée puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent par le fait même à sa lecture. Mme la directrice a mentionné quel était l'objet de ce règlement ainsi que les conséquences de son adoption.

Gino Giroux, conseiller no 1

Rés. 18-215

ADOPTION : PROJET DE RÈGLEMENT NO 18-394

ATTENDU QUE la Municipalité de Courcelles désire la prévention incendie, les feux à ciel ouvert et les coûts pour les alarmes incendie non fondées;

ATTENDU QUE la Loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de ce règlement ;

Il est proposé par : Gino Giroux

Et appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles adopte le projet de règlement suivant :

PROJET RÈGLEMENT NO 18-394 RELATIF À LA PRÉVENTION INCENDIE, LES FEUX À CIEL OUVERT ET LES COÛTS POUR LES ALARMES INCENDIE NON FONDÉES, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QU'une consultation publique suivie de l'adoption du présent règl. soit tenue le 3 décembre à 20h;

QUE le conseil municipal mandate la Directrice-générale/Secrétaire-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche de consultation.

ADOPTÉE

10.0-HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 collecte de plastiques à balles rondes

10.2 renouvellement contrat ordures

Point 10.1 remis à plus tard

Rés. 18-216

RENOUVELLEMENT DE CONTRATS POUR COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES, COMMERCIALES AUX SEMAINES & RECYCLABLES

ATTENDU QUE Services Sanitaires Denis Fortier nous a présenté trois offres de cueillette pour matières résiduelles résidentielles, commerciales et recyclables;

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE la Municipalité accepte l'offre de Services Sanitaires Denis Fortier pour la cueillette des ordures ménagères résidentielles pour la période du 1 septembre 2018 au 31 août 2019 au coût de 21 495,53\$ + taxes (et clause de diesel si applicable)

QUE la Municipalité accepte l'offre de Services Sanitaires Denis Fortier pour la cueillette hebdomadaire des ordures commerciales pour la période du 1 octobre 2018 au 30 septembre 2019 au coût de 12 400,49\$ + taxes, plus clause de carburant.

QUE la Municipalité accepte l'offre de Services Sanitaires Denis Fortier pour la cueillette et le transport des recyclables vers Thetford-Mines, selon les mêmes termes incluant la clause carburant, pour la période du 1 novembre 2018 au 31 octobre 2019 au coût de 21 564,72\$ + taxes.

ADOPTÉE

11.0-URBANISME

11.1 aide au fonctionnement Granit Évolution

11.2 promotion industrielle CEC

11.3 entrée d'eau Granit Évolution

Rés. 18-217

AIDE À L'ENTREPRISE POUR GRANIT ÉVOLUTION inc.

ATTENDU QUE Granit Évolution inc. est un acteur important au niveau industriel;

ATTENDU QU'un important projet d'expansion nous a été présenté;

Proposé par : Martin Boulanger

Appuyé par : Renaud Gosselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QU'en vertu de l'art 92.1 de la Loi sur les compétences municipales, la Municipalité propose de verser une aide au fonctionnement à Granit Évolution inc, cette aide permettra l'expansion de l'entreprise, créant ainsi de nouveaux emplois. Cette aide est accordée selon les modalités suivantes :

. 35 000\$ au 1^{er} décembre 2018

. 35 000\$ au 15 janvier 2019

Conditionnelle à ce que l'usine soit maintenue en opération.

QUE la présente résolution soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la municipalité.

ADOPTÉE

Rés. 18-218

AIDE FINANCIÈRE AU COMITÉ ÉCONOMIQUE DE COURCELLES

Considérant que le Comité de Développement Économique de Courcelles (CEC) nous a présenté une demande de contribution financière ;

Il est proposé par : Martin Boulanger

Et appuyé par : Renaud Gosselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que pour la présente année, la Municipalité accorde une aide financière de 5 900 \$ au Comité de Développement Économique de Courcelles à titre de support administratif.

ADOPTÉE

Rés. 18-219

MODIFICATION D'ENTRÉE D'EAU AU 106 AVENUE INDUSTRIELLE

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Diane Rancourt

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QU'afin de répondre aux exigences de l'entreprise Granit Évolution, une entrée d'eau de 2 pouces soit installée au 106 avenue Industrielle.

ADOPTÉE

12.0-LOISIRS & CULTURE

12.1 commandite Portes ouvertes Ferme Goutel

Rés. 18-220

DON POUR ACTIVITÉ PORTES OUVERTES : FERME GOUTEL

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : André Drouin

QU'une commandite de 100\$ soit accordée à Ferme Goutel inc. pour son activité Portes ouvertes de novembre.

ADOPTÉE

13.0-VARIA

. dossier forage Constructions de l'Amiante

. lumières de rues . protection hivernale sur le pont . déneigement St-Hilaire

. programme FEPTU

Discussion des points du varia, aucune résolution n'est prise concernant ces sujets.

14.0-LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est 22h30

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

_____, maire

_____, dir.gén.